

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	27 (1919)
<b>Heft:</b>	5
<b>Rubrik:</b>	Genève, station centrale des secours de la Croix-Rouge

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Appel en faveur des Suisses nécessiteux à l'étranger.

Émue par le sort particulièrement triste d'un très grand nombre de Suisses qui sont actuellement dans la détresse à l'étranger, la Croix-Rouge suisse a décidé l'organisation d'une collecte en faveur de nos confédérés affamés. S'ils ont pu être ravitaillés pendant longtemps par l'envoi de paquets de vivres qu'ils ont reçus contre paiement, l'argent a subi dès lors une telle dépréciation dans les pays où se faisaient ces envois, que beaucoup de Suisses ne peuvent plus s'accorder maintenant ces secours alimentaires qui leur seraient plus précieux que jamais.

Leurs économies sont épuisées, de sorte qu'il leur est impossible de se nourrir convenablement eux et leurs familles, et le retour au pays présente de telles difficultés qu'ils ne peuvent y songer pour le moment. C'est l'existence même de nos confédérés établis à l'étranger qui est menacée; notre aide s'impose, aussi devons-nous intervenir dans la mesure où cela est réalisable, mais il n'est malheureusement pas possible de faire actuellement des expéditions dans les pays où règne l'anarchie (Russie, Hongrie, etc.).

L'Office fédéral de l'alimentation qui a pris les dispositions nécessaires pour que les colis arrivent effectivement à ceux

de nos compatriotes que la Croix-Rouge suisse désire atteindre, s'est déclaré prêt à continuer les envois de vivres à nos concitoyens nécessiteux, pourvu que le paiement en soit assuré. Il s'agit donc de réunir, par l'entremise de la Croix-Rouge qui organise dans ce but une collecte nationale, une très forte somme, afin de secourir quelques milliers de Suisses dont les familles sont dans le plus grand besoin.

La Croix-Rouge du district de Neuchâtel a déposé des listes de souscriptions dans quelques magasins de la ville, signalés par des affiches à croix rouge, et les administrations de nos journaux recevront volontiers les dons qu'on voudra leur remettre afin de venir en aide à des enfants du pays.

Malgré toutes les collectes faites en faveur de tant d'œuvres intéressantes, nous sommes persuadés que celle-ci ne laissera pas le public neuchâtelois indifférent, et que la générosité proverbiale de nos concitoyens nous permettra de contribuer à assurer l'existence de confédérés dont les familles souffrent réellement de la faim!

Pour le Comité de la Croix-Rouge  
du district de Neuchâtel,  
Le président: *H. Du Bois*, pasteur.  
Le secrétaire: *D<sup>r</sup> C. de Marval*.

---

### Genève, station centrale des secours de la Croix-Rouge

Le D<sup>r</sup> Bouquet écrit dans *Le Monde Médical*:

On parle beaucoup de la Ligue des Nations et même si le scepticisme, en cette matière, alimenté par les leçons du passé, apparaît comme plus légitime qu'en ce qui concerne la protection mécanique contre

les épidémies, il n'en est pas moins très beau de faire cette tentative d'union entre tous les peuples de la terre. Mais cette union doit-elle se cantonner sur le terrain politique et ne viser qu'à empêcher le retour de cataclysmes semblables à celui que nous venons de vivre pendant cinq

années inoubliables ? Les dirigeants de la Croix-Rouge américaine ne l'ont pas pensé. Ils ont jugé — et combien il faut les en approuver ! — qu'il serait tout aussi louable et peut-être plus immédiatement réalisable de s'unir pour lutter, tous ensemble, contre les maux de toute sorte qui déciment l'humanité, plus sûrement et plus constamment que la guerre. Les famines, les épidémies, les catastrophes de tout genre se succèdent sans interruption et sèment la mort d'une effroyable façon. C'est, soudain, tout un pays livré à cette dévastation. Aussitôt il s'organise tant bien que mal, lutte avec ses propres forces contre le fléau et finit par en avoir raison, après mainte hécatombe. Pendant ce temps, dans les autres pays, existent des chercheurs, qui pourraient diriger leurs investigations sur la cause du mal ; des savants, qui connaissent des moyens de le combattre ; des organisations qui seraient susceptibles de porter secours aux victimes. Mais tout cela est dispersé, est avisé tardivement, mal tenu au courant, ne sait quels services il pourrait rendre. Les Américains ont estimé qu'une organisation internationale serait, en cette affaire, possible et, en gens pratiques, ils se sont immédiatement mis en demeure de la créer.

Si j'ai bien compris l'économie de leur projet, voici ce qu'ils proposent. Il y aurait à Genève (on devait bien cela à la ville d'où est partie l'idée de la Croix-Rouge) une organisation permanente, en rapports en premier lieu avec les Croix-Rouges de tous les pays du globe et ensuite avec les compétences de toutes les nations. Dès que quelque part un progrès quelconque intéressant la préservation de l'humanité dans un des sens que nous indiquions tout à l'heure, serait signalé, l'organisme international, le bureau permanent, si vous voulez, serait avisé et étudierait l'innovation. Si elle apparaissait utile et pra-

tiquement applicable, toutes les sociétés affiliées seraient prévenues, avec tous les détails possibles. Ce n'est pas tout. Si un des cataclysmes dont je parlais éclatait en une région quelconque du globe, le même bureau permanent serait averti. Les spécialistes avec lesquels il est en relations seraient priés d'étudier la question, si nos connaissances sur ce point n'étaient pas suffisantes. Si elles l'étaient, ou lorsque les renseignements demandés arriveraient, la Croix-Rouge du pays atteint serait immédiatement avisée des moyens de lutte qui paraîtraient les mieux appropriés à la circonstance.

Mais il y a mieux, car jusqu'à présent, tout cela pourrait être le fait d'un simple institut et il existe déjà des organismes de ce genre, parmi lesquels l'Office international d'Hygiène, qui siège à Paris. Mais celui-ci se contente — il ne peut faire mieux — en sa qualité de centre exclusivement scientifique, de donner des conseils, des avis, de faire savoir à ses adhérents ce qu'il y a déjà de fait et d'acquis. Il n'est pas outillé pour l'application des mesures qui s'imposent. L'union des Croix-Rouges, au contraire, disposerait de toutes les organisations de ce genre déjà existantes. Au premier appel d'un pays affilié, non seulement on lui fournit tous les renseignements recueillis dans le monde entier sur la question grave qui le préoccupe, mais on serait prêt à lui envoyer tout le matériel et tout le personnel nécessaires à l'application des remèdes propres à enrayer le fléau, quel qu'il soit. Ce serait un immense réseau de secours inter-humain, qui ne connaît ni frontières, ni impossibilités d'exécution. Ce serait toute l'humanité en lutte contre le mal qui, où que ce soit, frappe des hommes.

Est-ce là aussi un rêve ? En serait-ce un que l'on n'aurait pas le droit de ne

pas faire l'impossible pour le muer en bienfaisante réalité. Même si les résultats de l'entente projetée devaient rester au-dessous des espoirs que de généreux esprits fondent sur elle, un peu de bien en sortirait certainement pour cette pauvre humanité qui, depuis des siècles, semble surtout appliquer son activité à se détruire elle-même. Et puis ne croyez-vous pas que si la fraternité doit régner un jour entre

les hommes, le chemin de l'aide mutuelle dans les grandes catastrophes est un des plus sûrs pour parvenir à ce but idéal, utopique, si l'on veut? Ce serait là, disent les promoteurs du noble projet, le complément indispensable de la Ligue des Nations. N'en serait-ce pas, plutôt, si l'on parvenait à créer cette organisation, le début et la première réalisation?

### Gardes-malades formées en vitesse

Le *Bulletin de l'Alliance suisse des gardes-malades* raconte dans son dernier éditorial comment l'épidémie de grippe a fait surgir des infirmières ainsi qu'une pluie douce du début d'avril fait pousser des morilles.

Les aides bénévoles qu'on a souvent été heureux d'avoir auprès de familles atteintes de grippe, à un moment où les gardes professionnelles étaient surmenées et faisaient défaut, ont découvert — dit l'article que nous avons sous les yeux — qu'elles étaient absolument qualifiées pour devenir d'excellentes infirmières. Nous le croyons volontiers, car ces aimables dames ou demoiselles n'ont pas eu le temps, au cours de quelques jours ou même de quelques semaines d'activité, de faire connaissance à fond avec leur nouvelle profession, d'en sonder les difficultés, d'en saisir les multiples devoirs, d'en voir les dangers.

En effet, le « traitement en masse » pratiqué lors de l'épidémie de grippe, ne ressemble que de loin à celui qui s'impose habituellement dans les hôpitaux, les cliniques ou chez les particuliers. Les personnes bienveillantes qui se sont improvisées gardes-malades ont eu une vie pleine d'intérêt, passant d'une famille à

l'autre, d'un hôpital militaire à une infirmerie de fortune: c'était le mouvement, la variété, une activité quelque peu fébrile, mais combien intéressante! Elles étaient charmées, ces dames, de cette vie remplie d'aventures et d'imprévu. Et puis il y avait les regards reconnaissants des défenseurs de nos frontières, il y avait une sorte de costume assez seyant, un voile, une croix rouge piquée sur le bonnet ou sur le tablier, que sais-je encore....

La profession d'infirmière se montrait sous son côté attrayant et les gardes improvisées n'en apercevaient point les ombres. Oh! nous ne les rendons pas responsables de n'avoir pas su discerner entre ce que nous appellerons les secours d'urgence et les soins aux malades. Sans doute que ce travail nouveau a fait découvrir à plus d'une aide que la profession de garde-malades serait bien la vocation qui lui conviendrait, qu'elle était apte à ce métier difficile, ....mais de là à croire que des centaines de personnes soient réellement qualifiées à devenir tout à coup d'excellentes infirmières, il y a loin!

Et cependant les lettres affluent, disant toutes à peu près la même chanson: « J'ai soigné avec abnégation pendant tant de